



Des hommages mérités à
Feu le Général Eyadéma
et aux vaillantes FDS #7

Voltic

Bonne et heureuse année

2025

QUE CETTE NOUVELLE ANNÉE SOIT AUSSI SAINTE,
RICHÉ ET EUPHORIQUE QUE L'EAU QUE NOUS
PARTAGEONS !



Ne dites plus eau, dites Voltic

f o o Voltic Togo

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse / 19^e année

Magnan Libéré



N°806 du 24 septembre 2025 - Prix 250 CFA

L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Éducation

NOMINATION
HISTORIQUE À LA TÊTE DE
L'UNIVERSITÉ DE KARA :

Prof. Prénam
Houzou-Mouzou,
première femme
Présidente
d'Université #6
publique au Togo



Droits de l'homme

AFFAIRE AZIZ GOMA :

Sans bruit ni
trompettes, les
actions menées
par la CNDH #6

Justice

AFFAIRE GNAKADÉ :

De lourdes
charges pèsent
contre l'ancienne
ministre des
Armées #6



DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2025 :

Le Togo, modèle régional avec une performance remarquable #3

Le Rapport a mis en
lumière trois grands
domaines essentiels



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS

8201



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Carnet**L'inoubliable douloureux souvenir !**

Le Togo a commémoré hier mardi, l'anniversaire de l'attentat du 23 septembre 1986, une attaque armée qui avait frappé Lomé et marqué profondément la mémoire nationale.

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 1986, un commando armé pénètre au Togo depuis le Ghana voisin. Les assaillants, lourdement équipés, avaient pour objectif de renverser le président Gnassingbé Eyadéma et de déstabiliser le pays. Des bâtiments stratégiques, dont des installations militaires, sont pris pour cible dans la capitale.

Les affrontements sont particulièrement violents. Les chiffres varient selon les sources, mais le bilan fait état de plusieurs dizaines de morts, tant parmi les assaillants que dans la population civile. L'armée togolaise réagit immédiatement et neutralise une grande partie du commando. Le président Eyadéma lui-même participe à la riposte.

L'attaque provoque une grave crise diplomatique entre Lomé et Accra. Le régime togolais accuse directement le Ghana d'être impliqué, ce que les autorités ghanéennes ont toujours nié. Dans les jours qui suivent, le Togo sollicite le soutien militaire de la France, marquant le renforcement de sa coopération sécuritaire avec Paris.

Une mémoire toujours vivante

Depuis, chaque année, le Togo commémore cet épisode douloureux à travers une cérémonie officielle. « Le 23 septembre restera gravé comme un symbole de la résistance du peuple togolais face au terrorisme et aux tentatives de déstabilisation », rappellent régulièrement les officiels. Près de quatre décennies plus tard, cette date continue d'incarner un appel à l'unité et à la vigilance pour la paix et la stabilité du pays.

Sur un autre point heureux, vingt-trois migrants togolais ont regagné volontairement leur pays en provenance d'Algérie, grâce au soutien de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'annonce a été faite lundi, 21 Septembre dernier par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC).

À leur arrivée à l'aéroport de Lomé, ils ont été accueillis par les services de l'ANPC. Une assistance alimentaire et sanitaire leur a été fournie avant qu'ils ne rejoignent leurs familles respectives.

Ces migrants avaient pour ambition de rallier l'Europe en transitant par l'Algérie. Mais confrontés à de multiples difficultés dans leur parcours migratoire, ils ont finalement choisi le retour volontaire.

Selon les autorités, ces Togolais bénéficieront désormais d'un programme de réinsertion durable dans leurs communautés. Ce dispositif comprend notamment un accompagnement social et économique afin de favoriser leur réintégration.

AIEA : Le Togo élu au Conseil décisionnel de l'énergie atomique

Le Togo a été élu vendredi au Conseil des Gouverneurs de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA), à l'occasion de la 69 conférence générale qui s'est tenue à Vienne (Autriche), siège de l'Agence.

Le pays siégera aux côtés d'États tels que l'Arabie Saoudite, le Portugal, la Roumanie ou encore la Jordanie.

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a salué cette élection et a adressé ses remerciements aux pays qui ont soutenu la candidature du Togo.

Le Conseil des Gouverneurs est l'un des deux principaux organes de décision de l'AIEA, aux côtés de la Conférence générale. Il est chargé de superviser les activités de l'Agence, d'examiner son budget, d'approuver les accords de garanties nucléaires et de faire des recommandations à l'Assemblée générale des

Nations unies.

La présence du Togo dans cette instance lui permettra de participer directement aux décisions stratégiques mondiales sur l'énergie nucléaire et son utilisation à des fins pacifiques. Crée en 1957 sous l'égide des Nations unies, l'AIEA a pour mission principale de promouvoir l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique de l'énergie nucléaire. Elle intervient sur trois volets essentiels :

La sûreté nucléaire, en aidant les pays à mettre en place des normes et infrastructures garantissant la sécurité des installations.

La non-prolifération, en veillant à ce que les matières et technologies nucléaires ne soient pas utilisées à des fins militaires.



claires ne soient pas utilisées à des fins militaires.

Les applications pacifiques, notamment dans la médecine (radiothérapie, imagerie médicale), l'agriculture (techniques nucléaires pour l'amélioration des cultures), la gestion de l'eau et la production d'énergie.

En intégrant le Conseil des Gouverneurs, Lomé dispose désormais

d'une tribune internationale pour défendre ses intérêts et contribuer aux débats sur les enjeux mondiaux liés au nucléaire. Cette élection renforce aussi la crédibilité diplomatique du pays et traduit la reconnaissance de ses engagements en faveur de la coopération multilatérale.

L.M.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX 2025: Appel de la CNDH et de WANEP-Togo aux togolais

Il est observé ce 21 septembre la journée internationale de la paix. Le Togo n'est pas resté en marge de cette commémoration. La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et la branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix (WANEP-Togo) ont saisi l'occasion pour inviter chaque citoyen togolais à devenir un artisan de paix.

La commémoration de la journée internationale de la paix 2025 est placée sous le thème : « Agissons pour un monde pacifique ». Dans un message conjoint, la CNDH et WANEP-Togo affirment que la paix et les droits de l'homme sont indissociables dans toute société qui se veut pérenne.

« La paix repose sur des valeurs profondes telles que le respect de

la dignité humaine, la justice, la solidarité et le dialogue. Sans la paix, la protection des droits de l'homme reste un idéal fragile, voire utopique. Là où règnent l'écoute, la tolérance et l'équité, la paix prend racine. Elle se construit chaque jour à travers nos choix, nos sensibilités, nos paroles et nos actes. Préserver la paix, c'est défendre les droits de chacun, c'est refuser la haine, c'est faire de



l'humanité une priorité », ont indiqué Me Kwoa Ohini Sanvee, président de la CNDH et Yawo Seyram Adiakpo, coordonnateur national de WANEP-Togo.

Les deux institutions invitent en conséquence chaque citoyenne et

chaque citoyen à devenir un artisan de paix en cultivant le dialogue, en rejetant la violence, en respectant la diversité et en défendant les droits des autres comme les siens propres. Elles réaffirment enfin leur engagement à promouvoir, à protéger les droits de l'homme et à œuvrer aux côtés de toutes les forces vives pour une société plus juste, plus équitable et plus pacifique.

« Puissions-nous ensemble, dans nos actions quotidiennes, faire de la paix notre héritage le plus précieux. Agissons pour un monde pacifique », ont conclu Me Sanvee et M. Adiakpo.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : Le Togo adopte une approche innovante pour développement des territoires

Le Togo franchit une étape importante dans la lutte contre le changement climatique avec l'adoption et la dissémination des Plans de développement régionaux (PDR), une approche novatrice de la planification territoriale initiée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé pour un développement plus résilient et inclusif des territoires.

Les PRD pour une planification territoriale tournée vers le climat

Le 1er juillet 2025, une étape majeure dans la planification territoriale a été franchie avec le lancement officiel des Plans de développement régional (PDR). Ce processus s'inscrit dans la continuité de l'actualisation du Plan national d'adaptation au changement climatique amorcée en décembre 2024. L'enjeu est d'intégrer de manière systématique les problématiques liées au changement climatique dans les stratégies de développement des territoires en tenant compte des vulnérabilités des différentes régions de notre pays.

Cette nouvelle orientation du gouvernement marque un tournant dans la manière dont les territoires seront désormais pensés et organisés. Il ne s'agit plus seulement de planifier selon des logiques économiques ou démographiques, mais d'ancrer profondément les enjeux environnementaux au cœur de la planification

des projets de développement des territoires.

Les acteurs du secteur de l'environnement de toutes les régions sont déjà mobilisés pour valider le document d'adaptation régional au changement climatique. Ce document, élaboré en concertation avec les communautés à la base, intègre les réalités socio-économiques spécifiques de chaque territoire, afin de garantir une résilience adaptée et efficace.

Des ressources financières à la hauteur des ambitions

Pour concrétiser cette stratégie, le gouvernement a mobilisé des ressources financières conséquentes en vue de répondre de manière efficace aux multiples défis environnementaux. Dans cet élan de renforcement de la résilience des territoires, un montant de 305 milliards de FCFA a été alloué à la mise en œuvre d'un vaste Plan d'adaptation et de gestion du Lac Togo. Ce programme com-

prend des actions de restauration écologique, de protection des écosystèmes et de mise en place de systèmes de surveillance environnementale pour mieux anticiper les risques. Par ailleurs, un financement de 25 millions de dollars US soit environ 8,5 milliards de FCFA, a été mobilisé pour le renforcement des capacités nationales et régionales en matière de gestion des risques climatiques.

Ces fonds permettront notamment de former les acteurs locaux, d'améliorer les outils de planification et de renforcer les dispositifs de réponse rapide aux catastrophes.

À cela s'ajoute un soutien financier de près de 25 millions de dollars US supplémentaires soit plus de 17 milliards de FCFA obtenu auprès du Fonds vert pour le climat. Ce financement servira à la mise en œuvre d'un projet d'adaptation sur cinq ans, axé sur la résilience des communautés vulnérables et la préservation des ressources naturelles.

Des actions concrètes sur le terrain

Au-delà des financements qui sont le fruit de la diplomatie du Président du Conseil, le Togo a mis en place des

mesures juridiques pour encadrer et renforcer la politique climatique. Ces efforts s'accompagnent d'une vaste campagne de reboisement national, considérée comme un levier stratégique dans la lutte contre le changement climatique. À fin août 2025, les efforts de reboisement engagés dans le cadre de la Campagne nationale de reboisement en lien avec la Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, ont permis d'enregistrer des résultats significatifs. En effet, plus de 9 millions de plants ont déjà été mis en terre, couvrant une superficie de 11 544 hectares.

Au total, 21 millions de plants ont été mobilisés, permettant d'atteindre 125 532 hectares de terres reboisées à travers le pays. Ces actions s'inscrivent dans une vision à long terme, avec un objectif ambitieux de porter la couverture forestière à 25 % du territoire national et planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030.

Cette initiative vise non seulement à lutter contre la déforestation, mais aussi à renforcer la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique.

Une volonté politique affirmée du Président du Conseil

Ces différentes initiatives témoignent d'un engagement pragmatique

Suite à la page 5

DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2025 :

Le Togo, modèle régional avec une performance remarquable

Le Rapport a mis en lumière trois grands domaines essentiels

Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil a présidé ce lundi 22 septembre 2025 la cérémonie de lancement officiel de l'édition 2025 du Rapport sur le Développement humain (RDH2025), sous le thème : « Une affaire de choix : individus et perspectives à l'ère de l'intelligence artificielle ».



Cette cérémonie nationale, qui fait suite à la publication mondiale du rapport le 6 mai dernier, vient à point nommé au moment où le gouvernement togolais met en œuvre la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 avec pour ambition de faire de notre pays un hub numérique régional, axée sur l'inclusion des citoyens, la digitalisation des services publics et la modernisation de l'économie.

L'événement s'est déroulé en présence de Madame Binta Sanneh, Représentante Résidente du PNUD au Togo, des ministres Komla Dodzi Kokoroko des Enseignements primaire et secondaire, Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi de l'Accès universel aux soins, Abdul-Fahd Fofana, ministre délégué auprès du ministre du Développement à la Base, de l'inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes et bien d'autres

réflète les efforts continus du pays en matière d'investissement social et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Un indice de développement humain en progression constante

Le principal fait marquant de cette édition 2025 du rapport réside dans la performance remarquable enregistrée par le Togo. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) établi à 0,571, contre 0,567 dans l'édition précédente (2023-2024), le pays franchit une étape décisive en passant de la catégorie des pays à IDH faible à celle des pays à IDH moyen. Depuis une décennie, ce progrès s'inscrit dans une tendance continue d'amélioration. Ainsi en 2015, l'IDH du Togo était de 0,523. Cette progression témoigne des efforts soutenus du gouvernement en matière d'investissement social et de ré-

cette progression qui n'est autre que le choix stratégique du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, de placer l'humain au centre des priorités nationales.

« Ces avancées sont enregistrées grâce aux réformes ambitieuses engagées sous l'impulsion du Président du Conseil, et qui ont permis d'améliorer les indicateurs de santé, d'éducation et le Revenu National Brut par habitant », a-t-elle déclaré.

Ce dernier est passé de 2 748 \$ US en 2023-2024 à 2 856 \$ US en 2025, traduisant une croissance soutenue du niveau de vie moyen. En parallèle, des améliorations notables ont été relevées dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'inclusion sociale, notamment en faveur des populations vulnérables.

Intelligence artificielle et développement humain : le Togo déjà engagé L'édition 2025 du rapport du PNUD adopte une approche prospective en explorant les enjeux croissants liés à l'intelligence artificielle (IA) dans le contexte du développement humain. S'inscrivant dans cette logique, Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil a établi une corrélation entre le développement humain au Togo et l'intelligence artificielle.

« L'édition 2025 du rapport sur le développement humain s'est appuyé sur ce nouveau phénomène en examinant de manière approfondie les tensions croissantes entre les avancées technologiques rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle et la stagnation relative des progrès en matière de développement humain. Elle analyse également les écarts entre les pays à Indice de développement humain élevé et ceux à Indice de développement humain faible » a-t-elle relevé.

Le gouvernement togolais, conscient de ces défis, se positionne déjà comme un acteur engagé dans une gouvernance éthique, inclusive et régulée de cette nouvelle technologie à travers plusieurs projets de transformation digitale et de modernisation des services publics.

Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil a, à cet effet, rendu hommage au Président du Conseil pour son leadership éclairé dans la politique de développement social de notre pays.

« C'est le lieu de rendre un vibrant hommage au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision et son leadership dans le pilotage des actions de développement de notre pays en général et pour sa politique de renforcement du capital humain et de transformation numérique en particulier » a-t-elle déclaré.

Au nom du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, elle a exprimé sa reconnaissance au Système des Nations Unies en général et au Programme des Nations Unies pour le Développement en particulier pour leurs appuis multiformes aux actions de développement de



notre pays et pour l'élaboration et le lancement du rapport sur le développement humain qui sert d'outil d'aide à la décision dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Elle a invité tous les acteurs au développement à faire un bon usage du présent rapport en analysant profondément les constats, les enseignements et les recommandations afin d'orienter les politiques et stratégies pour un développement inclusif et durable de notre pays.

Le PNUD salue un modèle de leadership axé sur l'humain

Le succès du Togo en matière de développement humain, désormais reconnu et salué par les partenaires internationaux, repose sur une vision incarnée par une gouvernance stable, un leadership engagé et un dialogue constant avec les acteurs du développement.



La Représentante Résidente du PNUD au Togo, Madame Binta Sanneh, a salué les efforts déployés par le Togo dans les domaines ayant un impact direct sur la qualité de vie des populations, soulignant qu'ils sont le fruit d'un leadership résolument tourné vers l'humain. Politique du Togo.

« Cette avancée est le fruit de réformes ambitieuses engagées et qui ont permis de stabiliser les indicateurs de santé et d'éducation, tout en améliorant sensiblement le niveau de vie des populations » a-t-elle précisé.

Madame Binta Sanneh a félicité le Togo pour avoir déjà fait le choix résolu de la transformation numérique et de la modernisation de son service public. Elle a réaffirmé la volonté de son institution d'accompagner le Togo dans sa politique de développement sociale.

D'ores et déjà, le gouvernement togolais affiche sa volonté de multiplier les initiatives en vue de la mise en œuvre des recommandations stratégiques formulées. Celles-ci incluent

le développement d'une économie fondée sur la complémentarité entre l'intelligence artificielle et l'humain, l'alignement de l'innovation technologique sur les priorités sociales, le renforcement des capacités humaines et numériques, ainsi que l'instauration de mécanismes de gouvernance équitables et transparents.

Le rapport sur le développement humain, un mécanisme pour repenser le progrès social

Le rapport sur le développement humain publié depuis 1990 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est l'une des contributions phares de l'institution aux débats sur les thématiques de développement dans le monde. Le document dresse à travers un thème central, l'état des lieux des dimensions multisectorielles, en mettant en lumière les défis qui entravent le dé-



personnalités.

L'édition 2025 du Rapport sur le Développement humain (RDH2025) met en lumière trois grands domaines essentiels au développement humain à savoir l'éducation, la santé avec la protection sociale, et l'amélioration du niveau de vie. Ces secteurs jouent un rôle fondamental dans la réduction des inégalités, la promotion de l'inclusion sociale et le renforcement du capital humain.

Le rapport met aussi en lumière le rôle croissant de l'intelligence artificielle dans l'élargissement des libertés fondamentales, de l'équité et de la dignité.

Selon les données du rapport, le Togo enregistre une progression notable de son score IDH, confirmant ainsi une tendance positive entamée depuis 2017. Cette évolution

forme structurelles, conformément aux orientations de la Feuille de route gouvernementale 2020–2025.

Au niveau régional, le Togo consolide sa position en se hissant au 2 rang dans l'espace UEMOA (derrière la Côte d'Ivoire) et au 4 rang au sein de la CEDEAO (après le Cap-Vert, le Ghana et la Côte d'Ivoire).

Les fondements de la performance togolaise

Pour la ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, le développement humain va au-delà de la simple croissance économique. Elle intègre des facteurs tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à un niveau de vie décent, l'autonomisation financière et à la participation active des citoyens à la vie de leur société. Elle a souligné les fondements de



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREEES,
CONSIGNAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

N°012/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques que, dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge en souffrance sous douane, et afin de désengorger les parcs de vente d'automobiles pour inciter aux nouvelles commandes, il est institué une mesure de dépréciation de 20% sur la valeur en douane conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Cette mesure ne s'applique pas aux véhicules bénéficiant déjà des avantages prévus par d'autres dispositions.

La présente mesure s'applique à compter du 01 Septembre 2025 et prend fin le 15 novembre 2025.

Le bénéfice des avantages de cette mesure de dépréciation s'étend jusqu'au 30 novembre 2025 par la liquidation et le paiement effectif des droits et taxes de douane dus. Passé ce délai, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour l'application correcte de cette mesure.

Fait à Lomé le 01 Septembre 2025

Philippe Kokou B. THIOPHIE

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREEES,
CONSIGNAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

N°013/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques, qu'en vue de renforcer le contrôle de l'origine préférentielle des marchandises, objet de la Déclaration en Douane Unique (DDU), il est créé un champ bloquant pour toute utilisation d'un code additionnel donnant droit aux tarifs préférentiels lors de la saisie de la déclaration dans SYDONIA.

Ceci rend obligatoire le renseignement de la case 36 de la DDU, le chargement de la copie du Certificat d'Origine (CO) dans l'onglet «documents scannés» et le renseignement du numéro du CO dans l'onglet «documents joints».

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective du présent avis.

Fait à Lomé le 12 Septembre 2025

Philippe Kokou B. THIOPHIE

Le Commissaire Général p.i

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

VIOLENCES POLICIÈRES ET ATTEINTES À LA PRESSE La France ou le paradoxe de la morale internationale

Cette date restera une tache indélébile dans la mémoire des français. Le 18 septembre 2025, le déploiement de blindés, les journalistes pris pour cible, les manifestants brutalisés : un spectacle de force inquiétant pour un pays qui se veut défenseur des droits. Cette manifestation a révélé une fois de plus les paradoxes d'un état qui se réclame des libertés fondamentales. Malgré la promesse d'un droit assuré, ce sont des scènes de violence, d'intimidation et un déploiement policier massif qui ont marqué la journée. Des sources officielles indiquent qu'au moins 26 véhicules blindés de type Centaure ont été déployés dans plusieurs artère de la ville de Paris. Ces blindés, utilisés pour des opérations de grande ampleur, donnent un aperçu saisissant de la tournure prise par le maintien de l'ordre en France : non plus simplement contenir, mais intimider. Aux côtés des Centaure, ce sont 80.000 policiers et gendarmes mobilisés pour faire face à ce qui était présenté comme des risques de débordements. Bien évidemment, ce déploiement monstre interroge : pour quelles raisons ce renforcement si marqué ? jusqu'où la peur de dérives justifie-t-elle une réponse d'état qui semble elle-même violente ?

Manifestants et journalistes pris dans les eaux troubles de la répression

Des manifestants rapportent des scènes de brutalité policière. Coups de matraque, usage répété de gaz lacrymogène, arrestations musclées. Des images et des témoignages montrent que certains manifestants parfois pacifiques ont été traités avec une force excessive. Mais la dérive est encore plus grave quand elle touche ceux dont le rôle est pourtant essentiel dans une démocratie : les journalistes. Plusieurs professionnels de la presse ont été agressés physiquement, parfois repoussés, matraqués ou empêchés de filmer ou de tenir leur rôle d'observateur neutre. Ces atteintes ne sont pas anecdotiques : elles constituent une remise en cause du droit à l'information, de la transparence, du contrôle citoyen sur l'usage de la force.

Le paradoxe de la morale internationale

La France, régulièrement citée comme exemple de démocratie, se pose en donneuse de leçons auprès de pays en Afrique ou ailleurs quant au respect des droits de l'homme à la liberté de la presse, à la liberté de manifester. Pourtant, ces derniers jours montrent que ces principes



sont fragiles, même dans les murs des palais de la république. Comment continuer à condamner ailleurs ce que l'on tolère, voire organise chez soi ? cette distance entre le discours officiel et la pratique réelle jette un doute sur la sincérité de ces engagements internationaux.

Liberté en sursis

On est loin de la protestation pacifique dont la démocratie se targue d'assurer la protection. Là où il devrait y avoir confiance entre société civile, presse force de l'ordre, on observe un état de suspicion, de peur, voir d'hostilité. Les journalistes ne sont plus seulement des témoins : ils deviennent des cibles. Les manifestants, des ennemis potentiels. Un fait qui doit interpeller les pseudo activistes recroquevillés dans ces pays pour fustiger leur dirigeant. Le 18 septembre marque une nouvelle étape inquiétante dans le rapport entre l'état, la police, les manifestants et la presse en France. Un pays qui salue des droits mais les bafoue semble construire ses façades sur du sable. Il est temps d'y mettre fin non pas par des mots, mais par des actes concrets.

30^{ème} CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT AU BRÉSIL Le Togo se prépare activement pour COP30

Dans l'optique de la 30^{ème} Conférence des Parties (COP30) sur le climat, prévue au Brésil, le Togo, sous l'impulsion de Katari Foli Bazi, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, orchestre une série de rencontres stratégiques avec des partenaires internationaux.



En effet, le 10 septembre dernier, Katari Foli Bazi a multiplié les discussions avec des acteurs clés, à commencer par le chargé

d'affaires l'ambassade d'Allemagne au Togo. Cet échange a porté sur des thématiques cruciales telles que les contributions déterminées au niveau

national (CDN), les mécanismes de financement climatique et le marché du crédit carbone.

Dans la même matinée, le ministre a reçu le directeur général de la succursale togolaise de la Banque de Développement du Mali (BDM), M. Daffe. Cette rencontre a permis d'explorer des opportunités de partenariat financier pour soutenir les initiatives togolaises face aux défis environnementaux.

En plus, la ministre s'est entretenue avec la représentante résidente de l'UNICEF au Togo, le Dr Siaka Djelikan Condé. Les échanges ont porté sur les conséquences du changement climatique sur les enfants, une population particulièrement vulnérable aux bouleversements environnementaux. La question de l'exposition au plomb, un enjeu de santé publique majeur, a également été abordée.

« Le Togo a besoin de collaborations solides pour financer la lutte contre le changement climatique », a souligné le ministre. Et d'ajouter : « ces discussions sont essentielles pour garantir que nos enfants grandissent dans un environnement sain et résilient. »

climatique, en faisant de l'adaptation une priorité de développement.

Un Togo plus vert, plus résilient

L'opérationnalisation des Plans régionaux de développement (PRD) intègre systématiquement les enjeux climatiques et marque une évolution majeure dans la planification des territoires. Cette démarche, résolument tournée vers l'avenir, traduit la volonté du Président du Conseil de

Courtes contre la montre

Les nouveaux présidents ont pris fonction

Au lendemain de leur nomination, les nouveaux présidents des universités de Lomé et de Kara ont officiellement pris leur fonction. Des cérémonies de passation de service avec les présidents sortant ont en effet été organisées au sein des deux institutions. A Lomé, le Professeur Kossivi Hounaké a pris les commandes en présence du ministre de l'enseignement supérieur, Kanka-Malik Natchaba, et s'est engagé à poursuivre les réformes engagées. Le successeur du Professeur Adama Kpodar, qui entend inscrire son mandat dans une dynamique de modernisation, d'inclusion et de rayonnement académique, a notamment insisté sur la nécessité de consolider les acquis, d'améliorer les conditions de vie et d'étude sur le campus de Lomé et de renforcer les liens entre l'université et les secteurs socio-économiques. A Kara, la Professeure Grâce Prénam Houzou-Mouzou a officiellement pris le relais du Professeur Kokou Tcharie, à l'issue d'une cérémonie en présence du conseiller technique du Ministre à Kara. La nouvelle responsable, première femme au Togo à présider une université, s'est dite prête à relever les défis, et faire rayonner davantage la seconde université publique du pays.

De nouvelles indemnisations dans la région Centrale

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) s'apprête à lancer le 29 septembre prochain, une nouvelle session d'indemnisation. L'activité, prévue jusqu'au 3 octobre, concerne les victimes non vulnérables de la région Centrale. Les opérations se dérouleront dans les locaux de la préfecture de Sotouboua. Elles prendront en compte les populations des cantons d'Adjengré, Aouda, Boudjoundé, Fazao, Kasaboua, Kériadé, Cessaro, Sotouboua, Tabindé, Tchébébé, Tittigbè pour la préfecture de Sotouboua et les cantons de Blitta, Niki Niki pour la préfecture de Blitta. Les victimes, dont la liste est disponible sur le portail électronique de l'institution et affichée dans les bureaux des mairies et préfectures concernées, sont invitées à se munir de pièces d'identité en cours de validité. S'agissant des victimes dont les noms ne figurent pas sur la liste, elles sont invitées à « faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation ». Cette nouvelle opération fait suite à celles déjà organisées dans les Plateaux, la Kara et les Savanes.

Délivrance de visas suspendue pour les ressortissants togolais

L'ambassade des États-Unis a annoncé lundi que le Togo figure désormais sur la liste des États dont les ressortissants sont soumis à une suspension de délivrance de visas. La mesure touche aussi bien les visas visiteurs non-immigrant B-1/B-2, que les visas d'étudiant (F et M) et les visas visiteurs d'échange (J). Elle s'applique également à tous les visas d'immigrant. Toutefois, certaines exceptions sont prévues : les visas d'immigrant pour les proches parents de citoyens américains (conjoints, enfants, parents) ; les visas liés aux procédures d'adoption par des citoyens américains ; les demandes présentées par des binational utilisant un passeport d'un autre pays non concerné par la suspension ; les résidents permanents légaux. La suspension découle d'une proclamation présidentielle américaine visant la « restriction de l'entrée des ressortissants étrangers afin de protéger les États-Unis contre les terroristes étrangers et autres menaces à la sécurité nationale et à la sûreté publique ».

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récupéré N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL

Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE

LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE

Rad Graphic Sarl U

2 000 exemplaires



NOMINATION HISTORIQUE À LA TÊTE DE L'UNIVERSITÉ DE KARA : Le professeur Prénam Houzou-Mouzou, la première femme Présidente d'Université publique au Togo

Le Président du Conseil Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE toujours soucieux de la promotion de la junte féminine et de la jeunesse en particulier va pris un acte très significatif et salutaire. Un acte qualifié d'historique. La nomination pour la première fois dans l'histoire du Togo, d'une femme battante et dévouée à la présidence de l'Université de Kara.

Ainsi, par décret du PC, le Professeur Prénam HOUZOU-MOUZOU, Professeure Titulaire de Rhumatologie et Médecin Lieutenant-Colonel des Forces Armées Togolaises, a été nommée, ce 19 Septembre 2025, Présidente de l'Université de Kara. Cette nomination marque un tournant historique dans l'enseignement supérieur togolais, consacrant pour la première fois une femme à la tête d'une université publique nationale.

Le Professeur Prénam HOUZOU-MOUZOU incarne l'excellence académique, le leadership institutionnel et l'engagement au service de la

santé, de la recherche et de la formation. Son parcours exceptionnel, jalonné de premières historiques, témoigne d'une rigueur scientifique et d'un dévouement sans faille à la promotion du savoir et à l'emancipation des femmes dans les sphères académiques et militaires. Titulaire de diplômes des universités de Lomé, Abidjan et Lille, ancienne Interne des Hôpitaux du Togo, elle dirige depuis 2012 le service de rhumatologie du CHU-Kara, premier service spécialisé décentralisé hors de Lomé. Elle a également présidé la Commission Médicale Consultative du CHU-Kara, contribuant active-

ment à l'amélioration des soins et à la structuration des services hospitaliers dans la région.

Au sein de l'Université de Kara, son ascension est remarquable : Assistante chef de clinique en 2012, Maître-Assistante du CAMES en 2015, Maître de Conférences Agrégée (major de promotion) en 2018, Professeure Titulaire en 2022, Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences de la Santé de 2021 à 2024, puis Doyenne depuis septembre 2024. Elle a également présidé plusieurs commissions stratégiques, dont celle de la recherche et de l'innovation, et dirigé le comité d'organisation du



20ème anniversaire de l'Université. Distinguée par la Mission des Nations Unies au Darfour, décorée Chevalier puis Officier de l'Ordre National du Mérite, le Professeur Houzou Prénam est une figure emblématique du mérite, du courage et de la compétence. Elle est la première Femme militaire interne des hôpitaux, la première

Femme militaire Professeure d'Université, la première Femme Doyenne de faculté à l'Université de Kara, et désormais la première Femme Présidente d'Université au Togo.

Sa nomination par le Président du Conseil est un symbole fort pour la jeunesse togolaise, pour les femmes engagées dans les carrières scientifiques et pour l'ensemble de la communauté universitaire. Elle ouvre une nouvelle ère de gouvernance inclusive, d'innovation académique et de rayonnement international pour l'Université de Kara.

Affectueusement appelée « la Madré » par ses étudiants, Professeur HOUZOU-MOUZOU qui avait pris fonction au poste de Doyenne de la FSS-UK le 20 septembre 2024, succède au Professeur Kokou TCHARIE ce 20 septembre 2025 à la tête de l'Université de Kara.

L.M.

AFFAIRE AZIZ GOMA Sans bruit ni trompettes, les actions menées par la CNDH

En détention depuis presque sept ans à la prison civile de Lomé, Abdoul Aziz Goma a entamé une grève de la faim. Son état de santé se dégrade. La Commission nationale des droits de l'homme s'investit particulièrement dans son cas.

Abdoul Aziz Goma, un Irlandais-togolais, accusé d'atteinte à la sûreté de l'État, a été arrêté et détenu à la prison civile de Lomé. Il aurait participé à une manifestation organisée par l'opposition en 2018 demandant la limitation du nombre de mandats présidentiels. Ses admirateurs, eux, le considèrent comme un défenseur des droits de l'homme.

« ... suivi médical »

Le 27 août dernier, le détenu a entamé une grève de la faim pour dénoncer ses conditions de détention et réclamer justice. Une semaine après, son état de santé prend davantage un coup. Il a été admis aux urgences. Son cas préoccupe beaucoup singulièrement la Commission nationale

des droits de l'homme (CNDH).

En effet, l'institution s'y investit depuis que celui que beaucoup appellent un détenu politique a entamé la grève de la faim en multipliant les contacts dans les milieux proches du dossier. De sorte qu'il puisse bénéficier d'un traitement digne.

C'est ainsi que Me Ohini Kwao Sanvée, le président de la CNDH, a dépêché une équipe auprès du détenu pour s'enquérir de ses nouvelles. Une visite qui a permis d'avoir une idée claire de ses conditions de détention, et surtout s'informer sur son état physique et moral.

Comme à l'accoutumée, le président de cette institution a poursuivi le plaidoyer pour aboutir finalement à l'évacuation le jeudi (18 Septembre 2025, NDLR) du détenu au pavillon

militaire du CHU Sylvanus Olympio pour un suivi médical.

Ingérence ?

Le 11 septembre, l'Union européenne (UE) a adopté une résolution demandant la libération d'Abdoul Aziz Goma, précisant que ce dernier a subi de « graves tortures ». Conséquence, a-t-elle insisté, des « dommages neurologiques, une sciatique prolongée et une mobilité réduite nécessitant une assistance médicale d'urgence ».

L'intervention de l'UE dans cette affaire est qualifiée d'ingérence depuis Lomé. Dans la foulée, Robert Dussey, le ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, a convoqué Gwilym Ceri Jones, l'ambassadeur de l'UE dans le pays, pour obtenir des « explications claires » et de souligner « fermement que la justice togolaise s'exerce en toute indépendance ».

Le long plaidoyer de la CNDH pour que leur dossier passe en jugement.

L'instruction a été longue compte tenu de beaucoup de situations complexes liées à la nature de l'infraction. La CNDH a repris sa médiation à l'annonce de grève de la faim Aziz Goma. Interpellé et détenu à la prison civile de Lomé, Aziz Goma a été reconnu coupable des faits à lui reprochés lors d'un jugement régulier en assise. Depuis lors, il purge sa peine à la prison civile de Lomé. Il bénéficie d'un suivi médical et de l'attention des organismes de défense des droits des détenus dont la CNDH. Ses proches l'ont toujours rencontré dans son lieu de détention et parfois à l'hôpital lorsque des problèmes de santé nécessitent son internement. La clinique Biassa l'a accueilli pour des soins tout comme le CHU Sylvanus Olympio. Un détenu gardé au secret sans assistance ne peut recevoir des

soins dans les établissements sanitaires cités plus haut.

Il a été soigné à la clinique Biassa mais l'hospitalisation qu'il a sollicitée était compliquée en termes de gestion de détenu dans une structure privée. Il ne voulait pas non plus aller au cabanon. Le Président de la CNDH a dû mener plusieurs médiations auprès des autorités compétentes qui ont favorablement accepté la proposition de l'institution de le transférer au pavillon militaire du CHU SO pour un suivi médical approprié.

Il faut souligner que lorsque la CNDH est saisie d'un dossier, elle travaille au règlement du problème à travers des investigations et des contacts. Pendant ce temps, elle évite de faire du bruit tout autour à travers des communiqués qui ne sont pas productifs afin de donner toutes les chances aux discussions.

Tassou Bagoudou

AFFAIRE GNAKADÉ : De lourdes charges pèsent contre l'ancienne ministre des Armées

L'ancienne ministre des Armées du Togo, Marguerite Gnakadé, a été inculpée et placée sous mandat de dépôt à Lomé, a confirmé le procureur de la République, Mawama Talaka. Selon le parquet, cette décision fait suite à une enquête judiciaire ouverte après son interpellation le 17 septembre 2025 à son domicile de Tokoin-Solidarité.

L'enquête diligentée par la police judiciaire a permis de réunir des indices jugés graves et concordants pour des faits liés à l'atteinte à la sécurité intérieure de l'État. Plusieurs perquisitions ont été menées et, selon le procureur, l'ex-ministre aurait délibérément détruit un élément de preuve durant sa garde à vue, une action considérée comme une entrave au cours de la justice. Les charges retenues contre Mme Gnakadé sont multiples : incitation à la révolte contre l'autorité de l'État, publication de fausses nouvelles de nature à ébranler la discipline et le moral des armées, trouble aggravé à l'ordre public et entrave au bon fonctionnement de la justice.

Le parquet précise que l'information judiciaire ainsi ouverte sera instruite par un juge en stricte conformité avec le code de procédure pénale. Cette inculpation intervient dans un contexte politique tendu, marqué par une montée des critiques contre le régime en place.

Ancienne figure du premier cercle du pouvoir, Marguerite Gnakadé s'était récemment affirmée comme l'une des voix les plus critiques, apportant publiquement à une transition politique.

L'Etat de droit face à la sureté nationale

Depuis la mi-journée du mercredi dernier, une rumeur s'est enflée : l'arrestation de l'ancienne ministre des Armées, Marguerite Essossimna



GNAKADÉ. Aussitôt, les réseaux de la contestation s'agitent, dénonçant une prétendue persécution politique. Mais une lecture sérieuse et républicaine des faits impose une tout autre vérité.

Il convient de rappeler, en premier lieu, que Mme GNAKADÉ n'a jamais été inquiétée pour ses prises de position publiques. Ses déclarations répétées, parfois incendiaires, apportant à la désobéissance civile ou à l'insurrection, n'ont pas entraîné de poursuites. Preuve éclatante que, contrairement aux slogans, le Togo n'emprisonne pas pour les opinions : il tolère le débat, même excessif,

dans le strict respect de la liberté d'expression garantie par la Constitution.

Alors, pourquoi aujourd'hui ?

Parce que le dossier a changé de nature. Depuis la veille du 30 août, plusieurs individus ont été arrêtés. Des armes ont été découvertes. Des noms ont été cités. Des recouplements ont été effectués. L'arrestation d'une ancienne ministre n'est pas un geste anodin : elle ne peut intervenir qu'au terme d'enquêtes approfondies, vérifiées, consolidées. C'est la marque d'un Etat de droit qui ne confond pas suspicion et condamnation, mais qui refuse l'inaction quand l'intégrité de la Nation est en jeu.

La procédure suit son cours. La présomption d'innocence s'impose. Nul ne peut affirmer aujourd'hui que Mme Gnakadé est coupable. Mais nul ne peut non plus exiger que l'Etat ferme les yeux si des indices sérieux surgissent. Entre complaisance et vigilance, la République togolaise a choisi

: elle enquête, elle agit, elle protège. Il est donc malhonnête de réduire cette affaire à une « opinion réprimée ». Ce n'est pas une arrestation de plume ou de parole. C'est une affaire de sûreté nationale, une enquête sur de possibles réseaux, une vérification d'allégations graves. L'Etat n'a pas choisi la facilité d'une arrestation précipitée pour ses discours passés ; il a choisi le temps long de la procédure, des preuves et de la légalité.

Voilà la différence : pendant que les uns déforment la réalité pour se poser en martyrs, les institutions togolaises avancent, dans le cadre du droit, pour garantir la stabilité et la sécurité de tous.

La vraie question n'est pas : « pourquoi l'avoir arrêtée aujourd'hui ? » La vraie question est : que vaudrait un Etat qui renonce à protéger sa maison quand des armes, des noms et des indices circulent ?

T.B.

COMMÉMORATION DU 23 SEPTEMBRE Des hommages mérités à Feu le Général Eyadéma et aux vaillantes FDS

23 Septembre 1986, une date majeure dans l'histoire du Togo Elle a été marquée hier mardi par un de souvenirs douloureux ainsi que des hommages mérités au père de la Nation et aux Forces de défense et de sécurité. C'est à travers une conférence publique tenue au CEOMP du 2ème RIA d'Adidogomé. C'était en présence du Président du Sénat ainsi que plusieurs membres du gouvernement et des institutions de la République. Deux communications ont marqué cette conférence publique qui ont été données par le Prof. Tanang Essohouna, Doyen de la Faculté d'histoire de l'Université de Kara et le Prof. Mawussé Adoté, Directeur de l'ISICA à l'Université de Lomé.

En effet, le 23 septembre 1986, le Togo a été attaqué par un Commando lourdement armé. Dans son message à la Nation, en date du 06 octobre 1986, le Général Gnassingbé Eyadéma, Président de la République, a laissé entendre : « Nous avons vécu ensemble dans la nuit du 23 au 24 septembre, l'agression venue de l'extérieur et dirigée contre notre pays par un Commando terroriste puissamment armé. Ce Commando s'est infiltré dans notre capitale pour essayer d'atteindre à notre vie et de désorganiser l'armée. De déstabiliser le régime et de remettre en cause la paix, la stabilité politique. L'armée qui aurait énergiquement agi, a mis en déroute les agresseurs, a mis hors de combat quelques-uns et fait plusieurs prisonniers et a saisi un stock impressionnant d'armes, de munitions et plus de 100 kilos d'explosifs ».

Il eut des morts tant aux côtés des assaillants, des soldats togolais et des civils à l'issue de cette attaque.

« Dans le souci d'apaisement et de cohésion sociale et du vivre ensemble, son Excellence Faure Gnassingbé, Président du Conseil, a mis en place par décret du 7 septembre 2005, la Commission de réflexion et de réhabilitation de l'histoire du Togo présidée par le premier Archevêque du Togo, Monseigneur Robert Casimir Dosseh Ayron. L'on pouvait lire à travers le discours du Président du Conseil le 18 octobre 2005, à l'occasion de l'installation de cette Commission, qu'elle avait pour objectif de porter un regard objectif sur l'histoire du Togo pour en recenser les faits significatifs, les actes pertinents, les événements importants et les grands hommes notamment hommes politiques, hommes de lettres et d'écriture, de science qui en sont les acteurs afin

de constituer une mémoire collective. Ensuite identifier et relever tous les éléments facteurs de paix, d'unité et de rassemblement. Enfin, proposer des solutions objectives d'apaisement et de tolérance pour rétablir la confiance dans le cœur des Togolais



en vue de la reconstruction pacifique du pays », a déclaré Professeur Kodjona Kadanga, Président de la Commission Scientifique.

L'une des recommandations issues du rapport de cette Commission est liée aux événements du 23 septembre 1986. Elle stipule que : « Cette date



doit être considérée comme le jour de la fête de l'armée avec des célébrations internes dans les casernes ». C'est ce qui justifie l'hommage rendu aux FDS mardi à travers une grande Conférence à Lomé.

« C'est vous dire, l'importance de la date du 23 septembre dans la vie contemporaine des Forces de Défense et de Sécurité du Togo. Ce 23 septembre s'est matérialisé dans cette épreuve avec brio par les FDS en évitant à notre pays des lendemains incertains », a rappelé Kodjona Kadanga, Des extraits du message adressé à la nation par le chef de l'Etat, feu Général GNASSINGBE EYADEMA, au lendemain de la tentative de déstabilisation du 23 septembre 1986 ont marqué cette célébration.

Autres temps forts, deux Conférences sur deux thématiques. L'une sur « les Forces de Défense et de Sécurité à l'épreuve de la stabilité nationale et de la paix » par le Professeur Kpakpo Akue Adotévi;

L'autre sur le thème : « Le Général

GNASSINGBE EYADEMA et le renforcement de liens Armée-Nation » par Prof. Essohouna Tanang;

Le Colonel Hodabalo Awaté, Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, président national du comité d'organisation des hommages au GNASSINGBE EYADEMA a donné le coup d'arrêt de cet hommage. Clôturant la séance, le Ministre de l'Administration Territoriale le Colonel Awaté Hodabalo a salué les actions de Feu Eyadéma et celles des FDS. : « Nous nous sommes retrouvés aujourd'hui, non seulement pour commémorer l'œuvre d'un grand homme d'Etat hors pair qui a marqué de son empreinte indéniable l'histoire de notre pays, mais aussi pour rappeler à chaque togolaise et à chaque togolais, l'importance de l'engagement collectif au service de la nation au service de la paix, de la stabilité et de développement durable de notre patrie le Togo.

Tata Sylvie

DYNAMIQUE SOCIOÉCONOMIQUE

Les micro-infrastructures se décuplent pour le bien-être des ménages au Togo

Dans les campagnes togolaises, les routes ne sont plus seulement des chemins de poussière reliant un village à un autre. Elles deviennent les artères d'une nouvelle dynamique socioéconomique. Sous l'impulsion du ministère du Développement à la base, des infrastructures voient le jour, les pistes rurales se transforment, les services deviennent fréquents, la vie quotidienne des communautés se métamorphose.

La construction des micro-infrastructures se poursuit sur l'étendue du territoire, un projet commencé il y a des années. Elles désignent des installations ou des équipements de petite échelle qui sont essentiels pour soutenir les communautés locales, particulièrement dans les zones rurales ou sous-développées.

Plateformes multifonctionnelles
Le ministère du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes

ne ménage aucun effort pour relever le niveau de vie des familles. En ce qui concerne la réhabilitation des plateformes multifonctionnelles, le nombre évoqué par ce département gouvernemental est de 360 unités. Ces plateformes dans un village peuvent offrir de nombreux avantages, notamment l'accès à des services essentiels tels que l'eau potable, l'électricité, les soins de santé ; le développement économique à travers un soutien aux activités économiques locales incluant l'agriculture, le commerce, l'artisanat ; le

renforcement de la résilience environnementale, et économique, tels que les sécheresses, les inondations ou les crises économiques ; l'amélioration de l'éducation et de la formation ; le renforcement de la cohésion sociale...

Pistes rurales

D'août 2024 à août 2025, le ministère cité indique que 2 600 comités de base ont bénéficié d'un renforcement de capacités assuré par son bras opérationnel sur le terrain : l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Dans ces communautés à forte vocation agricole, les pistes rurales sont beaucoup utilisées dans la production, la transformation, l'écoulement des produits vers les marchés pour leur commercialisation. Pour faciliter

le circuit, plus de 6 000 kilomètres de pistes rurales ont été aménagées en milieu rural pour désenclaver les zones.

L'aménagement des pistes rurales constitue l'un des chantiers phares du ministère. Ces pistes, souvent impraticables en saison des pluies, rendaient autrefois les déplacements difficiles et isolait les villages. Grâce à leur réhabilitation et à leur entretien, les agriculteurs écoulent plus facilement leurs récoltes. Cette amélioration logistique a un effet direct sur leurs revenus, qui subissent moins de pertes post-récolte et peuvent négocier de meilleurs prix. En matière de micro-infrastructures, 89 en ont été construites à raison de 13 micro-infrastructures dans le secteur de l'électricité pour lutter contre l'obscurité, 59 dans l'éducation et 75

dans le domaine de l'eau potable.

Des vies améliorées

L'action ne s'arrête pas dans ces localités. Des écoles, forages, centres de santé, marchés modernes, etc. sont également construits pour répondre aux besoins essentiels. L'approche du ministère du Développement à la base repose sur une logique participative, les communautés sont associées à toutes les étapes, de l'identification des besoins à la gestion des ouvrages. Cette méthode favorise l'autonomisation des populations et renforce la cohésion sociale. L'ambition est claire, c'est de faire en sorte qu'aucune communauté ne reste en marge du progrès et que chaque citoyen, où qu'il soit, puisse accéder aux services de base.

EMPLOYABILITÉ RÉELLE

La formation et l'insertion, deux domaines dans lesquels excelle le Togo

L'heure n'est plus seulement à l'accumulation de diplômes, mais à la quête d'une employabilité réelle. Le Togo engage une dynamique visant à préparer ses étudiants à une insertion professionnelle réussie, gage d'une jeunesse épanouie et d'une économie compétitive. Les résultats de cette démarche pragmatique se font déjà nombreux.

Les universités et/ou les instituts de formation togolais sont en pleine mutation. Les curricula sont progressivement adaptés aux besoins du marché de l'emploi, privilégiant les compétences pratiques et les savoir-faire directement exploitables en entreprise.

Des filières innovantes, en phase avec les secteurs porteurs (numérique, énergies renouvelables, agriculture moderne, logistique, etc.) voient le jour pour donner aux jeunes diplômés un profil compétitif, en Afrique comme à l'international.

Les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et les entreprises publiques ainsi que privées se multiplient, favorisant les stages, les apprentissages en alternance et les immersions professionnelles. Cette collaboration réduit de façon louable le fossé entre la théorie enseignée et la pratique en entreprise.

Vacances actives en entreprise, l'illustration parfaite

La première édition du projet Vacances actives en entreprise a été lancée en 2025. Il est initié par le gouver-

nement et mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE).

Démarré en août par une formation en soft skills et en citoyenneté, les Vacances actives en entreprise sont organisées de façon simultanée dans tous les chefs-lieux de régions.

La cible, ce sont les étudiants. Ils suivent des modules pratiques sur la communication, le travail d'équipe, la gestion du temps, la culture d'entreprise et les valeurs citoyennes. Un pas en avant pour eux en ce sens qu'ils se font préparer à une meilleure immersion en entreprise.

Les bénéficiaires sont des étudiants issus des cycles de licence et master. Le projet va au-delà d'un simple stage parce qu'il incarne la vision du président du Conseil, Faure Gnassingbé, à faire de la jeunesse un moteur de croissance.

1 000 étudiants sont concernés par le projet. À la fin de leur apprentissage, leurs compétences pratiques et leurs aptitudes relationnelles seront boostées, ce qui renforce leur employabilité.

Les 1 000 étudiants seront rémunérés dans les structures d'accueil pour le stage d'un mois. Aussi, le projet offre aux stagiaires une indemnité forfaitaire et une déclaration à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) pour la couverture des risques professionnels.

Des dispositifs d'accompagnement fiables

Le gouvernement n'est pas à sa première tentative en la matière. À travers le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et celui de l'Emploi des jeunes, il a déjà mis en

place des programmes tels que le Paeij-SP, le Faiej, etc.

En 2024 seulement, le nombre d'emplois créés par le Paeij-SP dans toutes les régions s'élève à 3 189. S'agissant du Faiej, acteur incontournable dans la lutte contre le chômage des jeunes, il affichait au 31 décembre 2024 un bilan impressionnant de 6 929 projets financés et plus de 27 000 emplois créés en tout.

Le taux de chômage des jeunes, déjà passé 8,1 % à 6,8 % entre 2011 et 2018, est encore tombé plus bas, grâce aux projets susmentionnés et à d'autres comme le Programme présidentiel d'excellence (PPE), le Programme d'excellence des femmes africaines (Pefaj)...

L.R.



20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025**



Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS

 8201



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg